

Avis public aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise

Municipalité : Saint-Mathieu-du-Parc

Date du scrutin : 2 novembre 2025

Par cet avis public, Anne-Claude Hébert-Moreau, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux propriétaires d'un immeuble et aux occupantes et occupants d'un établissement d'entreprise.

1. Vous pourriez avoir le droit de voter si vous êtes propriétaire d'un immeuble ou si vous occupez un établissement d'entreprise dans la municipalité depuis au moins 45 jours le 2 novembre 2025 .
2. Pour avoir ce droit, vous devez avoir 18 ans ou plus et avoir la citoyenneté canadienne le jour du scrutin. Vous ne devez pas avoir perdu vos droits électoraux à cette date.
3. Pour exercer votre droit de vote, vous devez transmettre le document approprié :
 - Si vous êtes la ou le propriétaire unique d'un immeuble ou encore l'occupante ou l'occupant unique d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une demande d'inscription;
 - Si vous faites partie des copropriétaires d'un immeuble ou des cooccupantes et cooccupants d'un établissement d'entreprise, vous devez transmettre une procuration désignant une seule personne, parmi vous, qui sera inscrite sur la liste.

Vous pouvez obtenir les formulaires requis en communiquant avec la présidente ou le président d'élection. Vous devez transmettre le formulaire rempli à l'adresse indiquée plus bas.

4. Pour que la demande soit valide pour l'élection en cours, vous devez transmettre votre formulaire au plus tard le 17 octobre 2025.

La demande d'inscription ou la procuration reste valide jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée. Si vous souhaitez remplacer ou retirer une demande d'inscription ou une procuration existante, veuillez communiquer avec la présidente ou le président d'élection.

5. **Vous pouvez exercer votre vote par correspondance.** Pour ce faire, vous devez transmettre une demande écrite à la présidente d'élection au plus tard le 17 octobre 2025. Vous pouvez remplir la section appropriée du formulaire vous permettant d'être inscrite ou inscrit sur la liste électorale décrit au point 3, ci-dessus. Votre demande sera valide pour toutes les élections et tous les référendums suivants, jusqu'à ce qu'elle soit remplacée ou retirée.

COORDONNÉES DE LA PRÉSIDENTE OU DU PRÉSIDENT D'ÉLECTION

561 Chemin Déziel Saint-Mathieu du Parc G0X 1N0
Numéro et voie Bureau Municipalité Code postal
819 299 3830 3050
Numéro de téléphone Poste

SIGNATURE

Lieu Saint-Mathieu-du-Parc
Anne-Claude Hébert-Moreau
Présidente ou président d'élection

2025	08	08
année	mois	jour